

ÉTUDES DE CAS DES BONNES PRATIQUES SÉLECTIONNÉES

1. INFORMATION GENERALE

- a. **Titre de l'étude de cas** : Plan d'Approvisionnement territorial (PAT)
- b. **Emplacement** : France Centre et Sud-Ouest (53 Territoires)
- c. **Sujet prioritaire** : Organisation de l'approvisionnement en bois local

2. COORDONNEES DU CONTACT

Silvère Gabet
Chargé des Plans d'Approvisionnement Territoriaux
Fédération nationale des Communes forestières
Tél. : 01 45 67 47 96
Mail : silvere.gabet@communesforestieres.org

3. CONTENU : Collecte et analyse d'informations

La première phase consiste à analyser les informations disponibles sur les bonnes pratiques sélectionnées. Elle comprend :

a. **Type de pratique:**

Extraction

Transformation

Demande

b. **Position dans la chaîne de valeur** : Le PAT a pour objectif de mettre en image la chaîne de production de bois local est de faire des propositions pour faciliter la prise de décision des élus pour le développement de cette filière.

c. **Structure:**

- o **Taille de l'entreprise** : Environ 6000 collectivités adhérentes à la Fédération des Communes Forestières, au travers de 44 associations Départementales. Ce réseau d'associations représente 90 salariés.
- o **Présence sur d'autres secteurs d'activité** :

Les objectifs de ces associations sont :

- de former et d'informer les élus.
- de mettre en avant et de défendre la multifonctionnalité des forêts.
- de faire reconnaître le rôle des élus en tant qu'aménageur du territoire et décideur public.
- de favoriser la mise en œuvre de la politique forestière et la structuration de filières locales.

- **Investissements requis** : Le cout dépend de la taille du territoire, et de la quantité de données déjà disponibles. Pour avoir un ordre d'idée, entre 30 000€ et 70 000 € pour un territoire pas trop étendu.
- **Sources de financement** : En France certain financement public peuvent être ciblé vers cet outil qui est fléché par le Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB).
- **Equipe de travail** : Fédération Nationale des Communes Forestières + IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) + Office National des Forêt (ONF) + Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
- **Agents impliqués** : Elus locaux, Agents forestiers publics et privés, Entreprises impliquées dans la logistique d'approvisionnement local

d. Domaine de :

- Insertion de groupes défavorisés**
- Entrepreneuriat et création d'entreprise**
- Responsabilité sociale de l'entreprise**
- Recherche et développement**
- Egalité de chances entre hommes et femmes**
- Autres** : Aide à la décision pour les élus

e. Modèle d'entreprise mis en œuvre:

- **Idée / opportunité d'activité** : Aide à la décision pour les élus.
- **Modèle de commercialisation** : prestation de service, accompagnement.
- **Profil client** : Collectivités locales, élus motivés pour structurer une filière d'approvisionnement locale.

f. Impact économique : Développement territorial : création d'emploi locaux et d'achat de ressource locale.

g. Degré d'innovation :

- **Dans les produits ou services: Nouveaux produits ou services (qui n'existaient pas auparavant).**
- **Dans les produits ou services: produits ou services améliorés.**

- **En méthodologie d'organisation** : Regroupement de l'amont et l'aval de la filière pour une bonne adéquation de la demande et de la production.
- **En marketing et commercialisation.**

4. RESULTATS

a. **Efficacité ou degré de conformité aux objectifs** : Très efficace.

b. **Efficacité ou atteinte des résultats liés aux ressources utilisées** : résultats atteints.

c. **Portée ou étendue de l'influence de la pratique. La pratique a influencé** : LE PAT a permis aux élus d'une cinquantaine de territoires de prendre les décisions nécessaire, dont notamment :

- dimensionnement, localisation et réalisation de plateformes de stockage ;
- réalisation d'un diagnostic foncier (contraintes d'accessibilité liées au morcellement) ;
- mutualisation des chantiers par rapport aux disponibilités estimées ;
- priorisation des zones d'investissement (animation sur le foncier, création de place de dépôt/stockage...);
- accompagnement techniques et financiers dans la mise en place ou réhabilitation de chaufferies ;
- programme d'amélioration de l'utilisation du feuillus dans des contextes de disponibilité faible ;
- création d'un cahier des charges des bonnes pratiques sylvicoles validé par l'ensemble des partenaires ;
- création de structures intercommunales augmentant la demande locale en bois énergie ;
- rédaction de préconisation de gestion pour le bois énergie dans des contextes en disponibilité faible ;
- mise en place d'une plateforme informatique et cartographique faisant suite à des problèmes liées à un manque de desserte, et permettant la mise en relation facile et rapide entre les élus et les exploitants (dispositif transbois).

d. **Degré d'efficacité** : très efficace, ces études permettent aux élus de connaître et de comprendre la filière de leur territoire, et de déterminer économiquement et techniquement l'impact de leurs décisions sur l'évolution de cette filière. Ainsi les bonnes décisions peuvent être prises.

e. **Degré de durabilité** : Ce programme permet de mettre en place une concertation sur des bases de réflexion très précises. De ces échanges sont issu des actions précises permettant de faciliter l'utilisation de bois local. Pour que ces actions soient mise en œuvre, et ne soient pas oubliées, il faut que les élus qui ont porté ce programme soient motivés est intéressés.

f. **Transférabilité** : Utilisable sur tous les territoires, tant que les données de terrain peuvent être récupérées.

g. **Produits** : voici les informations qui sont extraite de ces études, permettant aux élus de prendre des décisions éclairées :

Diagnostic pour l'approvisionnement en bois du territoire

- Estimation de la consommation sur le territoire (chaufferies/scieries en place ou en projets, consommation particuliers...)
- Détermination des volumes de bois disponibles et technico-économiquement disponibles
- Quantification des possibles volumes excédents pour d'autres installations/utilisations

Coûts de la mobilisation de la plaquette forestière

- Identification de scénarii logistiques de mobilisation de la plaquette forestière
- Calcul des coûts de mobilisation de la ressource forestière en fonction de différents scénarii

Equipement, desserte et environnement

- Propositions pour optimiser la chaîne d'approvisionnement
- Identification des investissements prioritaires (pistes, plateformes, hangars, etc.)
- Prise en compte des paramètres environnementaux dans les sylvicultures modélisées • Calcul des économies de CO2 réalisées

5. CONCLUSIONS

- Impact et utilité de la bonne pratique :** Le PAT a permis à certains territoires d'avoir une vision globale de leur filière et des freins à lever. Cette concertation portée par des élus territoriaux motivés a permis de mettre en œuvre les propositions concrètes débattues sur la base du diagnostic du PAT.
- Principaux enseignements :** Ce programme est durable seulement s'il y a une forte volonté politique de porter ce projet de structuration de la filière locale.